

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Mars 2019

59x19

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITÉ 2019

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale. Le taux de subvention est de 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 85 000 € HT par projet.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière du Département pour la réalisation des projets mentionnés ci-dessous :

Opération	Montant HT	Subvention Escomptée
Création d'un City Stade sur le bassin de rétention chemin de Val Sec	76 642 €	53 649 €
Réalisation de gradins au Tennis club Monaco	82 525 €	57 767 €
Travaux d'installation de clôtures divers Équipements Sportifs	81 002 €	56 701 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE la demande de subvention relative à ces opérations,
-
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre des travaux de proximité
-
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget

- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Mars 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA